

LE COURS D'EAU

NOM DE LA RIVIÈRE	La Douze, le Midou et la Midouze
BASSIN HYDROGRAPHIQUE	Adour-Garonne
RÉGION	Nouvelle-Aquitaine, Occitanie
DÉPARTEMENT	Les Landes (40)
COMMUNE	Mont-de-Marsan
LIEU	Quai de la Midouze et Quai Méchin
SUPERFICIE TOTALE DU BASSIN VERSANT	3 142 km ²
POPULATION TOTALE DU BASSIN VERSANT	90 900 habitants



LA DOUZE, LE MIDOU ET LA MIDOUZE À MONT-DE-MARSAN

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Motivation principale des travaux	• Requalification des espaces publics pour retrouver une proximité physique avec la rivière
Types de travaux effectués	• Réaménagement des espaces publics • Terrassement des places et des rives • Pavement des rues • Mise en lumière • Installation de mobilier urbain • Création de cheminements piétons le long des berges • Aménagement d'espaces paysagers • Installation d'une passerelle flottante
Maître d'ouvrage	Ville de Mont-de-Marsan et Communauté d'Agglomération de Mont-de-Marsan
Coût de l'opération	8,4 M €
Date de début des travaux	2011
Date de fin des travaux	2016

©Pierre Claereboudt



AVANT

Il s'agit(...) d'un projet d'urbanisme, emblématique dans le sens où une ville qui s'était détournée de sa rivière a réappris à l'apprécier et à le mettre en valeur.

La Midouze n'est pas à proprement parler une « petite » rivière urbaine. En effet, elle présente des dimensions assez importantes pour être qualifiée simplement de rivière urbaine. Cependant, les auteurs ont souhaité retenir cet exemple, car il montre comment un projet urbain peut se centrer sur la rivière et apporter un dynamisme économique à une commune. D'autre part, le projet de réhabilitation des berges de la Midouze n'est pas spécifiquement un projet de restauration écologique. Il s'agit davantage d'un projet d'urbanisme, emblématique dans le sens où une ville qui s'était détournée de sa rivière a réappris à l'apprécier et à le mettre en valeur.

©Pierre Claereboudt



APRÈS

CONTEXTUALISATION DE L'OPÉRATION

La Midouze se forme à la confluence de la Douze et du Midou à Mont-de-Marsan. La ville s'est construite autour de ces cours d'eau qui offrent un patrimoine naturel unique et qui lui ont permis de se développer, notamment grâce au transport fluvial et aux activités agricoles et industrielles. Pourtant, au fil du temps, les différents quartiers de la ville se sont détournés des cours d'eau pour diverses raisons (urbanisme, plans de circulation, étalement des quartiers...), ce malgré leurs nombreux atouts :

- entourés de végétation, ils offrent des espaces naturels de tranquillité et de respiration en plein cœur de la ville ;
- le relief qui leur est associé participe lui aussi à ce sentiment de tranquillité ;
- un patrimoine architectural, souvent caché dans des zones enclavées, peut être valorisé par un projet de réappropriation publique des axes de circulation piétons le long des rivières et une politique de développement touristique.

La municipalité de Mont-de-Marsan a souhaité renouer avec ce passé où les berges étaient à la fois un lieu de vie et de promenade. À ce titre, en 2010, elle a engagé diverses consultations techniques pour préciser la démarche à mettre en œuvre pour la conduite d'un projet de paysage urbain sur le thème des rivières dans la ville.

LES ENJEUX

Dans le cadre du grand projet mené par la municipalité « Rivière dans la Ville », le projet porte sur la requalification des espaces publics majeurs du centre-ville de Mont-de-Marsan, la place Charles de Gaulle et les berges de la Midouze. Le parti d'aménagement consiste à retrouver une proximité physique simple de la ville avec la rivière en s'appuyant sur plusieurs principes :

- établir des continuités urbaines et naturelles lisibles pour développer des parcours piétons confortables ;
- redéfinir les limites du lit de la rivière, souvent contraintes par des ouvrages ;
- qualifier les différents lieux, places et berges, selon leurs morphologies et leurs usages avec les mêmes outils, en écho à la présence des rivières ;
- mettre en valeur le patrimoine, les ouvrages et sols portuaires, et s'inspirer de leurs morphologies pour reprofiler les rives ;
- favoriser la continuité du corridor écologique ;
- s'inspirer des qualités de la rivière pour constituer un paysage stratifié, en lignes successives de pontons, de cales, de perrés et de berges plantés.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX

La maîtrise d'ouvrage a été entreprise par la ville de Mont-de-Marsan au début puis par la communauté d'agglomération par la suite. Une phase concours a eu lieu en 2010, et les premières études ont été engagées par le lauréat la même année.

Les travaux, divisés en trois tranches, ont eu lieu de 2011 à 2016.

> 1^{ère} tranche :

la place Charles de Gaulle et ses abords

Le projet d'aménagement de la place Charles de Gaulle et de ses abords consiste à traiter environ 6 000 m² de surface. L'entreprise titulaire du marché a réalisé des travaux de terrassement sur toute cette surface, qui a ensuite été pavée. Des espaces confortables dédiés aux terrasses de café ont été matérialisés avec des bordures calcaires. Cet espace public a fait l'objet d'une mise en lumière avec l'aménagement d'espaces paysagers, l'installation de mobiliers urbains et l'installation de grands parasols électriques.

Les travaux ont commencé en février/mars 2011 pour une durée de neuf mois. Le coût total des travaux est d'environ 2 199 000 € TTC. S'ajoutent environ 480 000 € TTC de dépenses et installations diverses (études préalables, éclairage public, bornes escamotables, régie des eaux).

> 2^{ème} tranche :

la Cale de l'Abreuvoir et le lavoir de la Rotonde

La deuxième phase de ce projet permet d'aménager la Cale de l'Abreuvoir sur une surface à traiter d'environ 3 000 m², mais aussi à réhabiliter « le lavoir de la Rotonde », édifice emblématique de cette cale. L'entreprise titulaire de ce marché a réalisé des travaux de terrassement sur toute cette surface puis l'a recouverte de pavés. Vu la déclivité de cette cale, des emmarchements ont été créés pour le confort des piétons.

Le lavoir de la Rotonde a été entièrement réhabilité, comprenant le remplacement de certaines pierres, l'étanchéisation du toit et la réfection des enduits des façades intérieures et extérieures.

Un cheminement piétonnier en bordure de rivière a été créé, comprenant le terrassement, la réhabilitation et le rehaussement du perré existant. Cet espace public a fait l'objet d'une mise en lumière avec l'aménagement d'espaces paysagers et l'installation de mobiliers urbains.

Les travaux ont commencé en juillet 2013 pour une durée de 12 mois. Le coût total des travaux est d'environ 1 556 000 € TTC. S'ajoutent environ 214 000 € TTC de dépenses et installations diverses (études préalables, éclairage public, bornes escamotables, régie des eaux).

> 3^{ème} tranche :

le Quai de la Midouze et le Quai Méchain

La troisième phase de ce projet a permis d'aménager le Quai de la Midouze et le Quai Méchain sur une surface à traiter d'environ 18 000 m². Des travaux préparatoires au chantier ont été initiés : approvisionnement en matériaux, fondations et création d'un mur de soutènement, travaux sur perré maçonné en pieds de berges.

Sur la partie basse du projet, un cheminement piétonnier en bordure de la rivière a été créé, comprenant un terrassement de graviers compactés sur le cheminement piétonnier, une réhabilitation et un rehaussement du perré existant, ainsi qu'une grave avec un liant.

Une passerelle flottante de 30 m de long par 2 m de large a été installée. Ensuite une estacade en métal et en bois qui permet d'assurer la liaison entre le Belvédère et la passerelle a été construite. Cet espace public a fait l'objet d'une mise en lumière et d'un balisage lumineux, avec l'aménagement d'espaces paysagers et l'installation de mobiliers urbains.

Les travaux ont commencé en juin 2013 pour une durée de 15 mois. Le coût total des travaux est d'environ 3 600 000 € TTC. S'ajoutent environ 360 000 M€ TTC de dépenses et installations diverses (études préalables, éclairage public, bornes escamotables, régie des eaux).

La somme totale des travaux est de 8,4 millions d'euros répartis entre la ville, l'agglomération et des fonds Fonds européens de développement régional (FEDER).

La ville s'est construite autour de ces cours d'eau qui offrent un patrimoine naturel unique et qui lui ont permis de se développer, notamment grâce au transport fluvial et aux activités agricoles et industrielles.

LE COÛT

DÉPENSES	
Nature	Montant (€ HT)
TRAVAUX	
1 ^{ère} tranche	2 199 000
2 ^{ème} tranche	1 556 000
3 ^{ème} tranche	3 600 000
TOTAL TRAVAUX	7 355 000
ÉTUDES PRÉALABLES ET DIVERS	1 052 000
MAÎTRISE D'ŒUVRE (INTERNE)	
TOTAL PROJET	8 407 000

SUBVENTIONS	
Pas d'informations connues sur la répartition des financements	

EFFETS ET CONSÉQUENCES DE L'OPÉRATION

L'opération a permis une restructuration urbaine et la ré-intégration des rivières dans la ville, grâce au développement de modes de déplacements doux sur les berges, à la restauration écologique des berges et à la création de nouveaux espaces publics.

Parmi les effets, un des plus importants est celui affilié au tourisme. Les aménagements de berge constituent une nouvelle offre touristique de découverte permettant une balade patrimoniale. L'été, les bords de rivière, sont quasiment devenus la première place publique de la ville.

L'office du tourisme a été installé dans une ancienne minoterie rénovée et siège à un endroit stratégique de la ville. En effet, il jouxte une des principales places de la ville (celle du théâtre) et a une vue sur la rivière. La visibilité est donc très forte, et son image est pleinement associée à celle de la rivière. Enfin, il permet d'attirer du public sur l'île Madeleine, apportant un second souffle au cœur historique. Cela permet de rééquilibrer géographiquement les dynamiques communales.

De nombreux événements ont été impulsés par l'office du tourisme pour valoriser les berges, parmi lesquels :

- la Mounride, une course d'obstacle qui a réuni plus de 2 000 participants, la Course du Moun (10km – 1500 participants) et la Course du Ruban Rose ;
- l'office du tourisme a créé avec l'association Stade Montois (association multisport communale), un parcours canoë descendant la rivière ;
- la mise en place de Mont-de-Marsan Sculpture, qui vise à implanter temporairement des œuvres d'arts le long de la rivière. Une sculpture a par ailleurs été installée devant l'office de tourisme ;
- l'organisation d'événements culturels et d'animations (concerts, Marsan sur scène, Mont Urban Fest, feux d'artifices) ;
- l'implantation de la Véloroute Européenne «La Scandibérique» (projet Européen porté par la région Île-de-France), qui sera déviée pour passer au cœur de la ville, dont les berges seront incluses dans le tracé. On estime que 15 à 30 000 passages annuels sont attendus dans la traversée de la ville ;
- l'organisation d'une visite guidée nocturne des berges. La visite guidée hebdomadaire estivale de la ville passe également par les Berges ;
- un plan lumière mettant en valeur la rivière et le bâti associé a été instauré dans le cahier des charges.

Un autre impact important est celui du démarrage d'une offre commerciale tertiaire aux bords des berges. Si le projet n'a pas été pensé originellement avec une vocation économique, les acteurs locaux ont très rapidement saisi les opportunités induites. Certains bars-restaurants ont étendu leurs terrasses et poursuivent une activité saisonnière à proximité des rives en été. Des hôtels, bien situés, profitent des atouts induits par la nouvelle vue.

Certains bars-restaurants ont étendu leurs terrasses et poursuivent une activité saisonnière à proximité des rives en été. Des hôtels, bien situés, profitent des atouts induits par la nouvelle vue.

©Astee, Pierre Claereboudt, 2017



Quai de la Midouze

©Astee, Pierre Claereboudt, 2017



Quai de la Midouze et terrasses

©Astee, Pierre Claereboudt, 2017



Terrasses sur les quais de la Midouze

©Astee, Pierre Claereboudt, 2017



Voie aménagée sur les bords de la Midouze

©Astee, Pierre Claereboudt, 2017



Passerelle sur les bords de la Midouze

FACTEURS DE RÉUSSITE ET AXES D'AMÉLIORATION

Une étude de la rivière financée par le FEDER en amont du projet a permis de bien identifier les enjeux. Le fait que la ville soit propriétaire du foncier a facilité la réalisation du projet et des travaux. Les aménagements ont été globalement bien accueillis, notamment en termes de promenade et d'esthétique (sculptures, passerelles). Les commerçants se sont saisis de l'opportunité pour agrandir leurs terrasses et augmenter leur visibilité. La fête de la rivière a été un succès dans les premiers temps, lorsqu'elle était portée par la ville. Le projet a permis de redynamiser la ville.

Ces aménagements pourraient être améliorés par un éclairage nocturne plus important. Le lien et les activités avec la rivière pourraient être davantage travaillés. L'entretien sur la Douze pourrait être amélioré. Il manque une continuité de canotage. La passe à poissons pourrait également être valorisée, notamment grâce à un affichage pédagogique. Il y a aussi dans la même idée une sous-utilisation et une sous-valorisation des bassins de pisciculture.

GESTION ET SUIVI

L'office de tourisme n'a pas joué de rôle lors de la mise en place du projet mais assure sa pérennisation et son développement a posteriori.

L'entretien est réalisé par la ville sur la partie terrestre et par le syndicat de rivière pour l'eau.

TÉMOIGNAGE D'ACTEURS

« Comme tous nos investissements en centre-ville, l'idée est non seulement de se réapproprier l'espace public, mais également de favoriser l'émergence de projets privés (résidentiels, commerciaux, etc.). On avait oublié combien notre centre historique était beau, en le redécouvrant, et devient en plus très attractif, à la fois pour les résidents, mais aussi pour les visiteurs (habitants de la périphérie, landais et Aquitains, touristes...) ».

Geneviève Darrieussecq, Maire de Mont-de-Marsan

POUR ALLER PLUS LOIN :

> <https://www.sudouest.fr/2013/09/08/projet-des-berges-la-ville-poursuit-sa-mue-1162192-3452.php>

> L'office du tourisme organise des visites des berges avec un circuit qui passe par le centre historique de la ville
<https://www.visitmontdemarsan.fr/a-voir-%C3%A0-faire/les-berges-de-la-midouze/>

> Le projet a été récompensé par le Prix de « Repère d'Or » dans le cadre du Grand Prix de l'Aménagement 2015 :
<http://www.aquitaineonline.com/actualites-en-aquitaine/landes/6420-mont-de-marsan-agglo-prix-repere-or.html>

> Les berges de la Midouze ont été intégrées au Parc Naturel Urbain de Mont-de-Marsan
<http://www.parcnatureldumarsan.fr/les-sites/berges-de-la-midouze>

> Mont-de-Marsan Sculpture est un événement trisannuel. De nombreuses sculptures sont installées dans la Ville et notamment sur les Berges à l'occasion de cet événement qui dure 1 mois. Des sculptures sont aussi installées de manière annuelle dans la ville dont une notamment devant l'office de Tourisme :
<https://www.sudouest.fr/2017/02/12/mont-de-marsan-la-plongeuse-s-elance-d-un-peu-plus-haut-3190405-3452.php>

CONTACTS :

Christophe Butruille
Direction Générale des pôles techniques
christophe.butruille@montdemarsan-agglo.fr
Tél. +33 (0) 07 87 96 21 12 / 05 58 05 32 32

Benjamin MALATY
Responsable du pôle
commerce & artisanat
Manager du commerce

Office de tourisme du commerce et de
l'artisanat de Mont-de-Marsan Agglomération
benjamin.malaty@visitmontdemarsan.fr
Tél. +33 (0)6 72 10 26 77

